

Perspectives MOC



Éditorial Le bien, le mal, la pensée

Il faut relire Hannah Arendt : « *Le but de l'éducation totalitaire n'a jamais été d'inculquer des convictions, mais de détruire la faculté d'en former aucune. Ce qui apparaît comme moralement fondamental, ce n'est pas d'agir selon les « bons » motifs, mais de s'interroger sur sa conduite, de rester en rapport avec soi-même pour rendre son existence intelligible. La triste vérité est que la majeure partie du mal est commise par des gens qui n'ont jamais décidé de faire le mal ou le bien.* »

La pensée est comme une présence étrangère au cœur de la conscience de l'homme que Socrate réveillait par le questionnement. Ce discours intérieur que l'homme entretient avec lui-même ouvre la perspective d'un détachement et d'un pouvoir sur les événements et les situations à venir. Ce dialogue intérieur établit ainsi la différence entre ce que nous faisons et ce que nous pourrions faire. Entre l'existence présente et l'existence espérée. Entre l'acte et l'intention, entre l'être et le devoir. On comprend dès lors que la pensée est au fondement de la morale.

Tel le régime totalitaire évoqué par Hannah Arendt, le monde contemporain prive l'homme de cette faculté d'interrogation sur soi-même. D'abord, il impose une organisation de la production, une obsession de l'efficacité, une rationalisation des moyens qui laissent l'âme abandonnée. Ce qu'il faut, ce sont des chefs d'entreprises ingénieux, des techniciens performants, des travailleurs disciplinés voire robotisés. Ensuite, ce monde déploie de façon hégémonique le divertissement pascalien au sens premier de ce mot : se détourner. Le bonheur s'obtient en posant son regard et son attention sur des objets artificiels et superficiels, en se détournant de la réalité. A quelque endroit du monde que l'on se trouve, les mêmes jeux, les mêmes rires, les mêmes publicités. Exit les poètes, les rêveurs, les philosophes.

Certes, nul ne nous interdit de penser, mais aujourd'hui cette activité se trouve désinvestie, réduite à un reste, un rebut, un inutile supplément d'âme. Exit la pensée qui risquerait de ralentir la consommation ou de réduire la productivité. Notre époque est marquée par un processus continu et larvé d'uniformisation, d'unification, d'universalisation.

Un tel régime économique-politique est radicalement anti-moral non pas parce qu'il inculquerait des valeurs criminelles, mais parce qu'il produit de l'indifférence à la distinction du bien et du mal. L'intelligence de Eichman, la « banalité du mal » disait Arendt, ne se portait que sur les moyens d'une action efficace comme si elle avait démissionné devant la signification de cette action. Au même titre que les sociétés totalitaires, la société contemporaine cherche à éliminer de la capacité imaginative des individus les questions existentielles.

Mais il faut résister. Un véritable travail individuel et collectif de restauration de la pensée doit être accompli. Il y a toujours, sous les strates de banalités qui semblent étouffer l'âme, des paroles vivantes et la philosophie permet précisément de comprendre que l'échange des paroles n'est pas un vain bavardage. L'homme garde cette extraordinaire faculté de sortir du monde des choses pour vivre par l'esprit, pour se parler à soi-même, pour réfléchir. Sa capacité fondamentale est d'être lucide, de garder un juste rapport au monde et à sa vie. L'idée du bien et du mal apparaît avec la complexité de la pensée. Les voies d'un autre monde, plus juste, passeront donc par un renouvellement de la liberté de pensée en dehors de la production, en dehors de la consommation, dans la convivialité et la conversation en soi-même et avec les autres.

Bernard Kerger

BELGIQUE - BELGIË

P.P.

6700 ARLON 1

11/698

Numéro d'agrégation P501162

Bureau de Dépôt Arlon 1

Avril - Mai 2014

Numéro 80

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

- 1** Éditorial
- 2** En bref dans nos organisations
(p. 2, 3)
- 3** Le PTCl (p. 4, 5)
- 4** Des débats en vue des élections
(p. 6, 7, 8)

. . . En bref dans nos organisations . . .

. . . La 92^{ème} semaine sociale Wallonie-Bruxelles

La semaine sociale du MOC se tiendra à Charleroi les 16 et 17 avril sur le thème « **Vive l'impôt ! Les conditions de l'impôt juste, redistributif et efficace** »

Nous apprécions utiliser les fonctions collectives : crèches, écoles, hôpitaux, justice, culture... Pourtant, personne ne semble très heureux d'y contribuer par l'impôt. De l'impôt, on exige toujours plus : impacter le développement économique, influencer les comportements, lutter contre l'engorgement automobile... Subsiste-t-il une marge pour une politique fiscale au niveau des Etats dans un contexte européen de plus en plus (dé)régulateur ? Aujourd'hui, toutes les forces disent vouloir la réforme fiscale : quels contenus lui donner pour qu'elle soit juste, redistributive et efficace ?

Mercredi 16 avril : Regards sur la fiscalité

Qu'en pensent les « scandaleusement riches » ? Dépenses fiscales et fraude fiscale, entreprises et fiscalité, enjeux intergénérationnels, questions de genre...

Vendredi 12 avril : La fiscalité et ce qu'on en fait

L'Europe, les Régions et Communautés, l'Etat fédéral, quelles voies pour un impôt plus juste ? Oser la solidarité...

Ces journées se déroulent dans les locaux du CEME, rue des Français 147 à 6020 Charleroi. Un co-voiturage est organisé pour les personnes qui le souhaitent au départ de différents points de la province. Le MOC Luxembourg prend en charge les frais d'inscription des personnes qui s'inscrivent par son intermédiaire.

Contact :

Marie-Eve Baudrenghien 063/218733 ou me.baudrenghien.moclux@gmail.com

La brochure « Vieillesse et aménagement du territoire »

Les membres de la Commission des Aînés du MOC ont produit une brochure intitulée « Vieillesse et aménagement du territoire. Des pistes pour de bonnes pratiques ». En partant des réalités actuelles, ce document prône une politique locale d'aménagement du territoire davantage soucieuse des personnes âgées, à la fois pour les institutions d'accueil et pour les villes et les villages. Conçue comme un outil de réflexion et d'action, elle est disponible sur demande au MOC, 39 rue des Déportés à Arlon, et téléchargeable sur notre site www.mocluxembourg.be.



Contact :

Isabelle Paquay 063/218733 ou i.paquay@moclux.be

« Femmes de 55 ans et après... Un horizon nouveau »



Vie Féminine et ENEO organisent un exposé débat sur la vie des femmes de 55 ans et plus, le 3 avril de 13h45 à 17h à la maison de la culture d'Arlon.

Deux intervenantes pour témoigner, analyser et orienter positivement :

Mariline Clémentz, éducatrice spécialisée, animatrice ENEO

Roselyne Mourot, coach analyste en Design Humain et professeur de yoga

Contact :

Vie Féminine Luxembourg
063/225625 ou antenne-virton@viefeminine.be

. . . En bref dans nos organisations . . .

Elections : Le mémorandum du MOC Luxembourg

Dans le cadre des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires de 2014, la stratégie du MOC repose sur la promotion de l'Égalité et d'une politique de gauche.

Le 25 mai 2014 auront lieu ces élections. L'action politique du MOC visera la promotion des valeurs de solidarité, de justice sociale et d'égalité. Nos priorités pour la province de Luxembourg ont été détaillées dans un mémorandum qui regroupe les positions du MOC dans les diverses matières : enseignement, accueil de l'enfance, politique des aînés, soins de santé, accompagnement à domicile, mobilité, énergie, coûts-vérité (biens et fonctions collectifs), logement, développement économique, loi électorale (l'apparementement).

Ces priorités seront présentées lors des tables rondes que le CIEP (Centre d'information et d'éducation populaire) du MOC organise avec les groupes locaux (voir le programme en pages 6, 7 et 8). Elles seront diffusées dans les médias. Elles seront communiquées aux candidats dont on attend des réponses et des engagements.

Le mémorandum est disponible sur demande au MOC, 39 rue des Déportés à Arlon, et téléchargeable sur notre site www.mocluxembourg.be.

Contact :

Bernard Kerger 063/218726 ou b.kerger@moclux.be

Nos animations à l'approche des élections

Une introduction au système politique belge (3h)

- Notre histoire politique
- La séparation des pouvoirs : de quoi s'agit-il ?
- L'Etat fédéral, les Régions et Communautés... Qui fait quoi ?
- Concrètement ?... Comment voter, qui peut voter ?...

Découvrir les idéologies et les valeurs politiques (3h)

- Quelles sont les différents partis ?
- Leurs différences fondamentales ?
- Entre la gauche, la droite et les extrêmes...

L' Europe (3h)

- La présence de l'Union Européenne dans mon quotidien (outil ludique)
- La construction territoriale de l'UE (cartes)
- Les grandes étapes de la construction européenne (photo-langage)
- Parlement, Commission, Conseil Européen,... Qui fait quoi ?
- La hausse des prix, la faute à l'euro ?
- Aujourd'hui, quels sont les enjeux ?

Infos et inscription de vos groupes :

Philippe Jungers 063/218733 ou pjungers.moclux@gmail.com

Repair café à Virton

Première édition le samedi 26 avril
9h30 - 12h30

Venez réparer gratuitement vos petits électro-ménagers, vêtements abîmés, objets en bois, vélos, ordinateurs, ou simplement découvrir l'ambiance autour d'un verre et d'une pâtisserie. Des bénévoles sont à votre disposition pour vous aider.

Dans les locaux de Solidarité Virton
Rue Croix Le Maire, 19



Contact :

A. Goffin : 0798/76 57 02

P. De Meersman : 063/229 280

C. Rousseau : 063/21 87 38

. . . Le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI) . . .

Depuis juillet 2013 et dans une opacité presque totale, la Commission européenne, représentée dans ce dossier par Karel de Gucht, commissaire européen au commerce, a entamé des négociations avec les Etats-Unis dans le but d'instaurer un gigantesque marché transatlantique entre l'Union européenne et les USA. Cela représente notamment 820 millions de consommateurs et 50% de la production économique mondiale, ce qui en ferait le plus grand marché commun du monde. Ces pourparlers s'achèveront, selon l'agenda prévu, à la fin de cette année. Au début de l'année 2015, le PTCI sera ensuite ratifié par les parlementaires européens que nous élirons en mai prochain !

Que contient ce partenariat ?

Les échanges commerciaux entre USA et UE sont déjà très importants. Mais cet accord vise à les intensifier, à aller encore plus loin dans la politique de libre-échange en abrogeant les dernières barrières tarifaires mais surtout non tarifaires, c'est-à-dire les réglementations. Cela permettrait aux entreprises installées chez les deux partenaires d'accéder plus aisément à de nouveaux marchés et de faire davantage de gains dans l'espoir de relancer la croissance.

Ce traité prévoit notamment deux mécanismes nouveaux : le mécanisme de règlement investisseur/Etat et les mesures de convergences réglementaires.

Le premier permet à une entreprise de poursuivre un Etat ou une collectivité locale si une réglementation fait entrave au commerce et la prive de bénéfices escomptés. Un « organe de règlement des différends » serait alors créé, où siègeraient des experts privés, en dehors des juridictions publiques. Cette mesure place ici les entreprises sur un pied d'égalité par rapport aux Etats et menace l'autonomie politique de nos élus. Le paradoxe, c'est que ce sont ces mêmes élus - mais pas tous - qui vont approuver le PTCI... en connaissance de cause ?! Ce premier mécanisme concerne les réglementations déjà en place et aura un impact sur les législations futures. Concrètement, l'Etat condamné aura le « choix » soit de payer des dédommagements astronomiques, soit de retirer la législation concernée, s'interdisant de légiférer à l'avenir dans le secteur attaqué.

Le deuxième mécanisme concerne les mesures qu'un gouvernement souhaiterait prendre à l'avenir. Celles-ci, même si elles visent à protéger une population dans des domaines divers (sociales, environnementales, sanitaires, etc.), devront être conformes au traité et même faire foi de leur nécessité pour pouvoir être appliquées.

De nombreux domaines seraient concernés et cela aurait des impacts réels dans la vie quotidienne des citoyens européens : emploi, sécurité alimentaire, eau, énergie, services publics, culture, agriculture, enseignement, etc.

Par exemple, dans le domaine de la sécurité alimentaire, les normes européennes, plus strictes que

les normes américaines (pesticides, additifs, OGM, hormones, etc.) pourraient être qualifiées de barrières commerciales et être condamnées.

Les conséquences de ce traité seraient dramatiques pour les exploitations agricoles européennes qui seraient mises en concurrence directe avec les énormes « machines agricoles » américaines.

Concernant les services publics, ce partenariat limiterait davantage le pouvoir de réglementation des Etats puisque l'on se dirige vers une libéralisation « à tout-va ». Cela réduirait sans aucun doute l'accès à ces services (services à la personne, transports, etc.) pour toute une partie de la population.

Et les exemples des possibles conséquences de l'application de ce traité sont innombrables !

Pourquoi l'Union européenne défend ce projet

Les deux principaux objectifs de ce traité sont la relance de la croissance et la création d'emplois. Celui-ci permettrait de doper la croissance européenne à hauteur de 0,5% à 1% du PIB par an. Il faut aussi avoir en tête que, selon Xavier Dupret du GRESEA, les mesures d'austérité coûtent 1 à 2 % du PIB/an à l'Union européenne. Concrètement, il s'agirait d'un bonus de 545 €/ménage européen. Un rapport du Centre européen d'économie politique internationale traduit cela autrement : un gain de 3 centimes/jour pour chaque personne... à partir de 2029 en étant optimiste! Les prédictions en termes de création d'emplois sont évaluées à environ 1 million d'emplois. L'UE espère également que les prix de nombreux produits diminueront suite à cette concurrence accrue ce qui profitera au consommateur.

Un traité similaire (ALENA) est déjà d'application depuis 1994 entre Canada, Etats-Unis, Mexique. Une étude de l'Université du Québec a révélé un *fléchissement des salaires et un accroissement des écarts de revenus entre les trois pays, la baisse du taux de syndicalisation et des conditions de travail en raison des menaces des délocalisations, la croissance de la précarité des emplois et du travail informel et l'affaiblissement des normes régissant les conditions de travail et le syndicalisme.*

(« L'ALENA, un bilan social négatif » par Sylvie Dugas, Oct. 2004, http://www.ieim.uquam.ca/IMG/pdf/Chro_0433_bilan-ENA10.pdf)

La position du MOC

Vu les nombreux écueils qui viennent d'être énoncés, le PTCl constitue une sévère menace pour nos droits sociaux. Dans cette optique, il faut considérablement relativiser les prédictions annoncées en termes de création d'emplois. Rappelons que dans le cadre de l'ALENA, Bill Clinton annonçait en 1994 la création de millions d'emploi. 20 ans plus tard, le verdict est cinglant : perte de près d'un million d'emplois. Et il y a fort à parier que les conséquences d'un PTCl seraient identiques. En effet, les Etats-Unis n'ont pas ratifié certaines conventions cadres de l'OIT, dont celle concernant la négociation collective. Le risque de dumping social est donc tout à fait réel. Il faut donc se méfier des discours qui visent à nous présenter ce grand marché transatlantique comme la panacée. Au contraire, la suppression des barrières non-tarifaires entraînera un nivellement par le bas des législations européennes, que ce soit en matière de santé publique (hausse probable du prix des médicaments...), dans le domaine environnemental, etc. Par ailleurs, le MOC constate que les négociations concernant le contenu du PTCl sont très opaques et que seules de puissants lobbies industriels y ont accès. Les mouvements sociaux et les organisations non-gouvernementales sont globalement mis à l'écart, ce qui est foncièrement anti-démocratique. Pour toutes ces raisons, le MOC demande l'arrêt des négociations et la fin de ce PTCl.

En Luxembourg

Dans le cadre des Mardis de l'actualité, lors de la conférence de Xavier Dupret à Arlon le 18 février, plusieurs interventions montrent combien les citoyens rejettent ce projet de traité.

Qui décide de tout ça ? On ne connaît pas ces gens, ce n'est pas trop démocratique !

X. D. : Des fonctionnaires européens qui sont mandatés par la Commission européenne. Les négociations ont lieu lors de tables-rondes économiques avec des avocats d'affaires liés à l'OMC. Il y a très peu de mandats, très peu de contrôle

Il faut pouvoir personnaliser les décideurs de ce traité !

X. D. : Un spécialiste de la com est mieux payé qu'un ingénieur. C'est le combat de la com et du débat idéologique. Défendre la démocratie culturelle (et donc l'éducation permanente), c'est défendre la démocratie tout court. Car sinon, c'est d'autres qui s'en chargent, et la blonde en France, elle a un sourire plutôt carnassier.

A qui profite le crime ?

X. D. : Aux USA bien sûr ! Un partenariat se fait toujours lorsque ça rapporte à la puissance dominante. Les USA sont en position de force : ils ont les infos, ils ont les leviers (dollar). Ils ont besoin de ce partenariat avec l'Europe pour retrouver leur leadership mondial face à la

Chine. Ils veulent se refaire sur les ressources naturelles et l'agriculture mais certaines normes européennes, par exemple phyto-sanitaires, leur posent un problème : nous y voilà.

Que pensent les acteurs de la société civile ?

X. D. : Ils sont très peu consultés et ceux qui le sont doivent rester dans le moule. Ce qui est dangereux dans le processus de négociation de ce traité, c'est qu'on passe d'un système de concertation sociale (possibilité d'influer sur le processus) à un système de responsabilisation sociale : « il faut être d'accord, car ne pas être d'accord, c'est être un dissident ». C'est très américain comme façon de procéder !



Et après ?

L'automne prochain sera le moment propice pour marquer notre opposition à ce PTCl. A l'instar de ce qui s'est passé avec l'AMI (Accord multilatéral pour l'investissement) dans les années 90, il faut que l'ensemble de la société civile et du monde associatif se ligue et se manifeste pour refuser cette nouvelle étape vers le libre-échange débridé et la marchandisation du monde.

Le MOC Luxembourg a organisé une première soirée d'information en février (voir ci-dessus). Il poursuit aujourd'hui un travail de sensibilisation. Il participera, et prendra l'initiative si nécessaire, à la mise en place d'une plateforme associative et civile d'opposition dès l'automne prochain.



Des logos dans toutes les langues européennes, pour la mobilisation citoyenne contre le PTCl
(en Anglais : TAFTA, TTIP)

. . . Des débats en vue des élections . . .

Le 25 mai prochain, les citoyens sont appelés à voter pour renouveler les parlements régionaux, fédéral et européen. Pour se préparer au mieux à ce rendez-vous important de notre système démocratique, le CIEP (Centre d'Information et d'Éducation Populaire) du MOC propose un programme d'activités large et diversifié.

Tout d'abord, quatre tables rondes politiques sont organisées. Lors de chacune d'entre elles, des candidats des quatre principaux partis seront appelés à présenter leurs projets sur un thème précis. Un temps sera également réservé aux questions du public.

. . . A Arlon : Travail, emploi : quels projets ?

Le Gouvernement wallon a mis en place des nouvelles réglementations concernant l'accompagnement et l'activation des demandeurs d'emploi. Celles-ci se révèlent socialement désastreuses. Par exemple, un emploi qui se situe à 64 km du domicile correspond à la notion d'emploi convenable et doit être accepté...

Selon Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur, les CPAS des communes les plus pauvres seront les plus touchés. De plus, ces mesures vont coûter plus cher au final que l'objectif d'économies prévu, avec au passage une casse sociale humainement scandaleuse. Alors, si ce n'est pour améliorer les statistiques et faire bonne figure pour la Flandre, à qui profite le crime ?

Plus globalement, on est tous conscient que le système du travail-emploi sur lequel s'est bâti le capitalisme industriel ne fonctionne plus : course après une croissance qui ne revient pas, chômage permanent, financiarisation de l'économie, limites environnementales... N'est-il pas temps d'ouvrir des perspectives nouvelles pour bâtir une autre construction sociale qui, d'une part, relâcherait du temps contraint pour donner plus de libertés aux personnes d'expérimenter d'autres formes de vivre ensemble, d'autre part où le droit à un revenu serait distinct du droit à un emploi salarié à temps plein ?

Pour en savoir plus, une table ronde politique sur les questions d'emploi :

Nous poserons les questions suivantes :
Quelle évaluation faites-vous de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ? En quoi les nouvelles mesures de 2012 sont-elles une réponse à la problématique du chômage ? La création d'emplois de proximité est-elle une solution pour les demandeurs d'emploi et les personnes démunies ? Le système du travail salarié est en crise ; n'est-il pas temps d'explorer des alternatives ?

Intervenants : Philippe Courard (PS), Willy Borsus (MR), Benoît Lutgen (cdH), Nicolas Stilmant (Ecolo).
Contradicteur : Marc Becker (secrétaire national CSC)

Une organisation de la CSC et du CIEP.

Le 24 avril à 19h30
Bâtiment de la CSC, 1 rue Pietro Ferrero
Contact :
Valérie François 063/24.47.37 ou
u61vaf@acv-csc.be



Source image : Le blog d'Alter Echos

. . . A Bastogne : La mobilité

La mobilité est une question économique et sociale majeure qui doit se comprendre dans le cadre des projets de développement et d'aménagement du territoire aux niveaux européen, wallon et luxembourgeois.

Le MOC tient à insister sur la nécessité de revaloriser le transport par chemins de fer dans notre province où le désinvestissement est aujourd'hui criant, et lui rendre ses capacités concurrentielles face à la route, tant sur le plan du transport des personnes que des marchandises.

La multimodalité doit être favorisée. Elle n'est évidemment possible que si, entre les horaires proposés par les opérateurs, la coordination est optimale. Cela reste souvent insatisfaisant entre les TEC et la SNCB.

De manière générale, la mobilité est gérée à la fois par le fédéral (SNCB), le Régional (financement TEC), la Province (Loco-mobile, Lux-covoiturage, ...), les Communes (bus local, asbl locales, Croix-Rouge, CPAS, ...). Cet éparpillement des moyens n'est pas vraiment un gage d'utilisation optimale des moyens engagés. En période de crise, ce n'est pas un bon signal.

Pourquoi ne pas créer une intercommunale de la mobilité avec pour objectif principal d'établir un plan provincial de mobilité ? Elle serait aussi le porte-parole de la province vis-à-vis des décideurs fédéraux et régionaux, ainsi que des pays voisins.

Pour en savoir plus, une table ronde politique sur la mobilité :

Intervenants : Benoît Piedboeuf (MR), Nicolas Stilmant (Ecolo), Dany Ledent (PS) et un représentant du cdH.

Organisée en collaboration par Eneo, Alteo, CSC, Vie Féminine, les Equipes Populaires et le CIEP.

Le 6 mai à 19h30
 A l' Henallux. Accès par la rue des écoles, sous la passerelle, en face du n°20
 Contact :
 Christine Rousseau 063/21.87.38 ou christine.rousseau@excursus.be

... A Vielsalm : A quand l'Europe sociale ?

Nous avons voulu l'Europe ? Elle est là ! En tout cas, l'Europe économique, l'Europe des entreprises, l'Europe des financiers. Mais est-ce l'Europe que nous voulons ? Où est l'Europe œuvrant à l'égalité entre les citoyens, entre les Etats ? A quand l'Europe sociale ?

À l'intérieur de l'Union européenne, il existe des écarts sociaux énormes, notamment entre les pays du Sud et ceux du Nord. A titre d'exemple : le salaire minimum en Belgique est de 1502 € brut. Il s'élève à 159 € en Bulgarie et n'existe pas encore en Allemagne. La pension légale existe en Belgique mais est insignifiante dans certains pays du Sud (Grèce par exemple). Comment rétablir l'équilibre ? Comment limiter les écarts ?

Aujourd'hui, des polonais viennent travailler en Belgique pour 3 € de l'heure. C'est le système légal des travailleurs détachés. Il a pour conséquence des ballots incessants de minibuses remplis de travailleurs venus d'ailleurs qui partent et reviennent et détournent ainsi la législation pour éviter de payer les cotisations sociales en Belgique. Comment peut-on accepter cela ? Quelles balises introduire ?

On parle de dumping fiscal quand un Etat pratique une fiscalité plus faible que ses voisins pour attirer les capitaux étrangers ou les grosses fortunes. Avec pour conséquences, une perte de moyens pour le pays concerné et une course à la baisse néfaste pour tous les travailleurs.

En matière de santé, les citoyens n'ont pas les mêmes droits. Ils n'ont pas accès aux mêmes services et aux mêmes prix. Les écarts existants peuvent par exemple conduire certains à devoir renoncer à une opération non accessible, non remboursée en Belgique. A quand une harmonisation au niveau : de la prise en charge des soins de santé ? Du prix et de la disponibilité des médicaments ?



Pour en savoir plus, une table ronde politique sur l'Europe :

Nous poserons la question de l'harmonisation dans trois domaines : les droits sociaux, la fiscalité, et la santé.

Intervenants : Claude Rolin (cdH), Michel Bourlet (Ecolo), Marc Tarabella (PS) et un représentant du MR.

Une organisation de la CSC, de la Mutualité chrétienne et du CIEP

Le 29 avril à 19h30
 À la bibliothèque publique de Vielsalm, rue de l'Hôtel de ville, 9
 Contact :
 Jean-Nicolas Burnotte 063/21.87.28 ou jn.burnotte@moclux.be

... A Virton : Emploi, santé et la place de la personne handicapée

L'actualité met chaque jour en évidence la fragilité du développement économique de la Région wallonne. Si la province de Luxembourg a pu apparaître relativement privilégiée, elle est aujourd'hui, à l'instar d'autres sous-régions, atteinte par la crise. Le bassin de vie de Virton et de ses environs est particulièrement touché et les formes d'exclusions s'étendent.

Exclusion de l'emploi quand le taux de demandeurs d'emploi de l'arrondissement dépasse les 14% (octobre 2013), quand le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de plus de 10% en 1 an. Exclusion quand les services publics ne permettent plus de se déplacer pour le travail, pour les achats, pour l'accès à la culture et laissent sans recours ceux qui ne peuvent se payer une voiture. Exclusion quand les dispositifs et infrastructures de santé s'éloignent. Exclusion quand les administrations publiques désertent les régions rurales.

Le 14 mai à 19h30
 A l'auditorium du Collège Notre-Dame du Bonlieu (entrée par la rue Bouvier)
 Contact :
 François Casterman 063/21.87.38 ou
 fcasterman.moclux@gmail.com

Exclusion quand les services aux personnes handicapées sont insuffisants dans ces mêmes zones rurales.

Le transfert de nouvelles compétences vers les régions soulève encore avec plus d'acuité toutes ces questions. Quels sont les projets des partis pour donner un souffle nouveau à la Région wallonne dans son ensemble mais aussi plus particulièrement pour une sous-région comme celle de Virton qui paraît aujourd'hui un peu oubliée ?

Pour en savoir plus, une table ronde politique organisée par la coordination MOC locale (CSC, Mutualité chrétienne, Vie Féminine, CIEP).

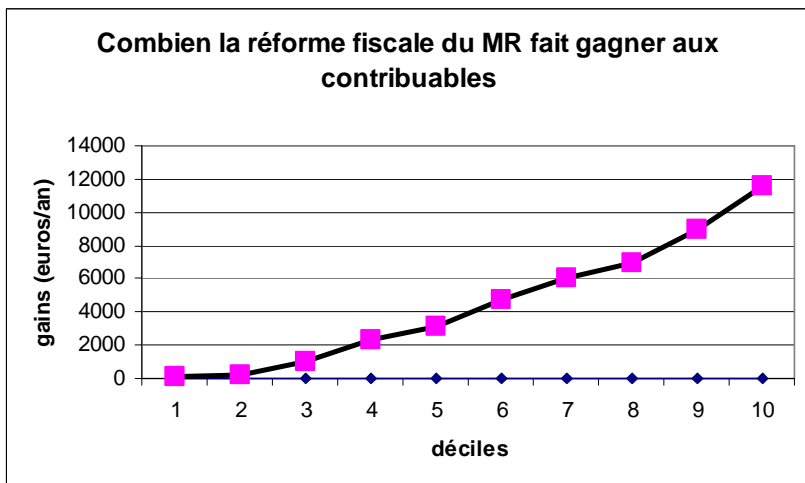
Intervenants : Yves Evrard (MR), Jean-Philippe Florent (Ecolo), Patrick Adam (PS) et un représentant du cdH.

La réforme fiscale vue par le MR (source L'Echo)

D'après le simulateur de la KUL, le MR a largement sous-estimé l'impact budgétaire de sa proposition de réforme fiscale. Cet impact réel serait de 15 milliards, rien qu'à l'impôt des personnes physiques, soit trois fois le montant total avancé par Charles Michel.

Le simulateur de la KUL bat en brèche le positionnement du MR comme parti de la classe moyenne. Il conduit en effet que, plus on est riche, plus on profiterait de la réforme présentée par les libéraux. Les 10% de Belges les plus pauvres n'y gagneraient que 125 euros par an, alors que les 10% les plus riches y gagneraient 11.558 euros par an. Près de 100 fois plus... Le gain moyen serait de 4.560 euros.

Ceci étant il restera 15 milliards à retrouver par une réduction des dépenses publiques c'est-à-dire des services à la population, des fonctions collectives...



Rem : Décile 1 = 10% de la population qui correspondent aux plus bas revenus. Décile 10 = 10% qui correspondent aux revenus les plus élevés.
 Source :KUL